

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°36/2024

Objet :

Réfection de deux
chemins

Certifié exécutoire
par la Maire, le

21/6/24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 juin, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 05 juin 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Dorothée LEFEBVRE, Eugène DELAMBRE, Angélique BARBIER, Muriel POLLART, Laurent DHE, Véronique HERMANT, Clément BACRO (arrivé à 20H18), Bruno VIENNE, Sylvie COUSIN, Laury FLIPPE.

Absent : Daisy LAINE.

Procuration : NEANT

Secrétaire : Laurent DHE

La séance ouverte Madame BARBIER rappelle que lors de la réunion du 13 mai 2024, l'entreprise COLAS avait été retenue pour effectuer les travaux de réfection de chemins. Il était convenu de demander un nouveau devis à cette entreprise pour la réfection de deux chemins : chemin de Gommecourt et chemin d'Hébuterne.

Madame BARBIER présente ce devis qui s'élève à 140 000,00€ HT soit 168 000,00€ TTC.

A la majorité des membres présents et représentés (8 voix pour, 2 abstentions et 3 voix contre), l'assemblée autorise Madame BARBIER à signer ce devis.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT
SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,
Anne-Marie BARBIER

